

CB/CZ 024/23
Bruxelles, le 7 septembre 2023

Monsieur Michaël De Gols
Directeur
UNISOC
27 avenue des Arts, bte 13
1040 BRUXELLES

■ **Concerne : Journée d'actions en front commun ce 5 octobre 2023**

Cher Monsieur,

Le front commun syndical organise ce 5 octobre 2023 une journée d'action sur le thème de la défense du droit d'action collective.

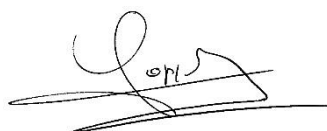
Cette action pourra engendrer, dans certaines entreprises, des absences dans le chef des travailleurs qui participeront à l'action. La journée du 5 octobre sera donc considérée comme une journée de grève et payée comme telle pour les travailleurs qui s'absenteront du travail pour participer à l'action et subiront de ce fait une perte de salaire. Seront également couverts les travailleurs qui commencent à travailler en pauses le 4 octobre au soir ou dont le travail en pauses se termine dans la nuit du 5 au 6 octobre.

Nos centrales professionnelles prendront les dispositions nécessaires vis-à-vis des employeurs dans les différents secteurs et entreprises.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Thierry BODSON,
Président FGTB



Mario COPPENS,
Président CGSLB



Marc LEEMANS,
Président CSC